

Contribution à la communication au sein de l'APR	
<p align="center">Strasbourg Eco 2020 Rapport critique de la présentation de la stratégie de développement économique de la Communauté Urbaine de Strasbourg, le 03 octobre 2009.</p>	<p align="right">Antoine Danet mailto: antoinedanet@hotmail.fr</p>

Samedi 3 Octobre 2009, la Communauté Urbaine de Strasbourg a présenté son projet de développement économique lors d'une conférence tenue au Palais de la Musique et des Congrès. Il s'agissait d'établir les grandes lignes de la stratégie économique pour la CUS à l'horizon 2020, présentées pour l'essentiel par M. Bigot, M. Ries et Mme Trautmann.

L'esprit général du projet est bien celui d'une stratégie de long terme, qui fixe des axes et des objectifs majeurs à suivre. Prenant acte de l'aspect généraliste de l'économie strasbourgeoise, l'idée initiale est de singulariser Strasbourg par ses éléments identifiants, ses atouts, et d'en déduire la direction globale que doit prendre son économie. Cinq « E » (comme *Européenne, Entreprenante, Expérimentale, Ecologique et Ethique*) ont été dégagés pour caractériser l'identité de Strasbourg et son devenir. Cette stratégie entend concilier une certaine ambition qui donnerait une nouvelle dimension à la ville (l'aspect « expérimental » a été notamment présenté comme le parti pris de l'audace, du risque) et un respect de ses forces déjà existantes (dans le volet « européen », une des idées centrales est de créer un centre d'affaires européen, qui fait actuellement défaut à Strasbourg, en s'appuyant sur la base institutionnelle dont dispose déjà la ville).

Une telle démarche, globale et qui engage pour l'avenir, suppose le soutien des acteurs locaux. Strasbourg Eco 2020 semble à ce titre bénéficier d'une certaine légitimité : elle est le fruit d'un travail de concertation d'un an entre les différents acteurs de la vie strasbourgeoise et son pilotage relèvera de la même logique. Il devrait en effet suivre le modèle de la gouvernance, avec la création d'un « comité stratégique ». La CUS a insisté sur le rôle « d'incubateur », de cadre de travail en commun qu'elle souhaite se donner, afin de créer une dynamique qui vienne des acteurs eux-mêmes. La feuille de route semble aussi s'être donnée les moyens de sa réalisation, avec la réalisation d'études de marché pour préciser les grands projets (celui de la pépinière d'entreprises franco-allemande notamment). L'engagement de suivre la liste d'indicateurs déjà utilisée pour établir le diagnostic de l'économie strasbourgeoise, complétée d'autres indicateurs, afin d'évaluer l'évolution du projet, devrait assurer sa pérennité. On peut noter la volonté politique actuelle de tenir le cap fixé sans céder aux nécessités immédiates et au court-termisme : malgré les demandes du président de la C.C.I. de nouveaux tronçons autoroutiers pour désengorger l'accès à Strasbourg, M. Bigot a affirmé l'engagement écologique et innovant du projet sur les nouveaux modes de transports.

En revanche, aucun budget indicatif n'a été donné et, malgré l'importante dimension franco-allemande du projet, aucun acteur allemand n'a été convié en

tribune. Un projet qui repose autant sur l'image nouvelle que Strasbourg doit renvoyer, pour l'étranger ou pour les investisseurs en général, mérite aussi des améliorations dans sa communication. Le film de présentation est clairement perfectible et le slogan «laboratoire européen», provisoire, devrait être modifié pour mieux faire rayonner Strasbourg.

A travers les quatre secteurs clés (*Technologies médicales et thérapies nouvelles, Mobilités innovantes et multimodales, Tertiaire supérieur international et Activités créatives*) et les cinq axes opérationnels (*Entreprenariat, Innovation, Equipements et infrastructures, Rayonnement et attractivité, Emploi et compétences*) déduits des cinq «E» précédemment cités, se dégage un certain ordre de priorité entre les différents composants de l'économie strasbourgeoise. Peut être peut-on déplorer la place restreinte laissée aux activités créatives, entendues essentiellement sous le terme de spectacles vivants. Le rôle de l'Université de Strasbourg (UdS) pose aussi question : elle a été incluse dans la catégorie «infrastructures et équipements» et non dans le premier axe «innovation», selon l'argument qu'elle est «la base, la condition de l'innovation, et non l'innovation elle-même» (dixit Alain Beretz, président de l'UdS). La première université de France par son nombre d'étudiants ne pourrait-elle pas jouer un rôle plus grand pour le rayonnement de Strasbourg? La CUS a souhaité mettre un peu plus l'accent sur certaines spécificités de Strasbourg. Voulant s'inscrire dans la lignée du succès du tram, les mobilités innovantes, et en particulier les transports doux, seront au cœur du développement économique.

Au cours de la présentation, Strasbourg a été conçue comme une candidate dans la concurrence mondiale entre les villes, ce qui a relativement occulté le rapport de la métropole à son territoire proche. L'expression de capitale du Rhin supérieur a été utilisée pour marquer l'ambition de la ville, mais rien ou presque n'a été dit sur ses rapports avec Bâle, Freiburg/Br. ou Karlsruhe. Ce primat de l'échelle internationale sur le régional et le local s'explique par l'esprit général du programme, fondé sur le marketing territorial. La CUS a manifesté son intention de «libérer du foncier» pour attirer les investisseurs étrangers, et les indicateurs mis en avant pour évaluer la réussite de «Strasbourg Eco 2020» sont l'I.D.E. et le classement ECER, mesurant tous deux des performances sur le plan européen et international. A l'inverse, l'axe «Emploi et compétences», qui concerne directement le bassin d'emploi local existant, a été relégué à la dernière position des axes opérationnels. De plus, le développement de cet axe dépend très largement du succès des axes précédents, l'innovation et la création d'entreprises. Ce déséquilibre dans la compréhension de Strasbourg comme métropole ne risque-t-il pas de mettre à mal la cohésion territoriale de la communauté urbaine, avec des pôles dynamiques très localisés, qui ne feraient pas profiter le reste de la ville de leur croissance et qui cohabiteraient sans communiquer avec des zones à faible employabilité? L'intervenant F. Gilli, économiste et géographe, s'est voulu rassurant quant à la cohérence du projet de la C.U.S, mais ses mots sur le projet du Grand Paris, qui «dissocie la croissance économique et la solidarité sociale» avec son idée «de redynamiser des pôles économiques d'excellence et d'en faire les moteurs de la croissance pour éventuellement plus tard redistribuer ces richesses» et qui par conséquent «pose un problème d'articulation territoriale»¹, ne pourraient-ils pas s'appliquer à Strasbourg Eco 2020 ?

Antoine Danet

¹ Interview accordée à Mediapart le 7 octobre 2009